

LIGUE DES OPTIMISTES DE FRANCE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

FORMULAIRE DE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE

Cher(e) ami(e),

Bienvenue dans notre association, et merci de votre soutien.

Pour payer votre cotisation par chèque, merci de suivre les indications suivantes :

1 - Imprimez ce formulaire

2 - Remplissez-le lisiblement et signez-le

3 - Joignez votre chèque libellé au nom de « Ligue des Optimistes de France »

4 - Envoyez le tout à :

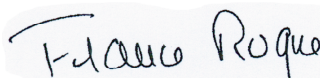
Ligue des Optimistes de France
M. Yves de Montbron
6, Av. Vallée de Chevreuse
17140 Lagord

5 - Vous recevrez un e-mail confirmant la réception de votre courrier et pourrez finaliser votre adhésion.

Pour toute question, vous pouvez adresser un email à : info@liguedesoptimistes.fr, nous vous répondrons.

J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer prochainement.

Bien amicalement,



France Roque, présidente

RÈGLEMENT DE MA COTISATION À LA LIGUE DES OPTIMISTES DE FRANCE

Je choisis mon option :

<i>Cotisation annuelle normale</i>	<i>Cotisation exceptionnelle</i>
J'adhère pour une année :	Je souhaite soutenir la Ligue des Optimistes de France, et j'acquitte ma cotisation pour l'éternité :
<input type="checkbox"/> Personne physique (particulier) : 30 €	<input type="checkbox"/> Membre perpétuel personne physique (particulier) : 300 €
<input type="checkbox"/> Étudiant (jusqu'à 25 ans) : 10 €	<input type="checkbox"/> Membre perpétuel personne morale (entreprise) : 1.000 €
<input type="checkbox"/> Personne morale (entreprise) : 100 €	

Prénom et nom (ou entreprise) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Email (indispensable) :

Signature :

IMPORTANT ! Merci de vérifier que votre chèque soit :

- Daté du jour de l'envoi de votre courrier

- Signé

- Libellé à l'ordre de « Ligue des Optimistes de France »

Votre compte bancaire doit être domicilié en France exclusivement. Les paiements ne respectant pas ces conditions ne pourront pas être pris en compte.